

Abus sexuels : rapport de la Conférence épiscopale

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 31 octobre 2018

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE SUR LA LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE DANS L'ÉGLISE

.....

OCTOBRE 2018

Le 30 octobre, la Conférence des évêques de France a publié son rapport sur la lutte contre la pédophilie. Il fait état de 211 nouveaux témoignages de victimes en 2017 et 2018, et de 129 clercs mis en cause.

Les chiffres :

TEMOIGNAGES ET SIGNALEMENTS	Entre 2010 et décembre 2016	Entre 2017-2018
Combien de victimes se sont manifestées auprès des évêques ?	222	211
Combien de signalements ont été faits au procureur ?	137	75
<i>Pour des faits antérieurs à l'année 2000</i>	Non collecté	43
<i>Pour des faits postérieurs à l'année 2000</i>	NC	31
<i>Pour des faits survenus avant et après l'année 2000</i>	NC	1

Depuis janvier 2017, 211 personnes ont porté leur témoignage à la connaissance des évêques. On peut expliquer cette croissance relative du nombre de témoins depuis deux ans par la mise en place de moyens nombreux et nouveaux pour accueillir ces personnes. La médiatisation permanente a incité nombre d'entre elles à se manifester.

Depuis 2017, 14 diocèses n'ont reçu aucun témoignage, aucune plainte et n'ont donc fait aucun signalement.

La différence entre le nombre de victimes qui se sont manifestées (211) et le nombre de signalements effectués (75) peut s'expliquer notamment ainsi :

- au moins 11 des auteurs impliqués par les témoignages sont décédés ;
- on constate qu'il existe plusieurs témoignages se référant à un auteur unique ;
- certains témoignages ne justifiaient pas de signalement au procureur.

LES CLERCS	Entre 2010 et décembre 2016	Entre 2017-2018
Combien de clercs mis en cause ?	NC	129
Il s'agit du nombre total de clercs (prêtres et diacres) ayant été désignés par un témoignage, un signalement, une plainte. Ce chiffre tient donc compte aussi des clercs pour qui aucune poursuite n'est engagée par la suite.		
Combien de clercs ont été mis en examen ?	26	10
Combien de clercs sont actuellement incarcérés ?	9	4
Combien de clercs ont fini d'exécuter leur peine ?	37	5

Les condamnations récentes sont assorties, comme pour tout citoyen, d'une inscription au FIJAIS (voir page 12).

MESURES CANONIQUES	Entre 2010 et décembre 2016	Entre 2017-2018
Combien de clercs ont été suspendus provisoirement de tout ou partie de l'exercice de leur ministère ?	NC	49
Combien de clercs ont été condamnés à une peine canonique ?	NC	9

49 clercs ont fait l'objet d'une suspension provisoire de tout ou partie de leur ministère. Ce chiffre correspond au nombre de mesures conservatoires prises par les évêques dès la connaissance des faits en application des normes canoniques en vigueur dans l'Église de France. Par ailleurs, ne sont pas ici comptabilisées les mesures immédiates d'ordre prudentiel prises par les évêques après réception des témoignages. De plus, les prêtres mis en cause décédés et ceux qui ont quitté le ministère ne font, bien sûr, pas l'objet de mesures canoniques.

9 clercs ont fait l'objet d'une sanction de justice canonique (justice de l'Église). Ces peines peuvent être par exemple : le renvoi de l'état clérical, la suspension définitive, l'interdiction de confesser, l'interdiction d'exercice du ministère avec des enfants, ...

Un rapport à lire [ici](#).